

	PLB avec GPS/GNSS (406 MHz & 121,5 MHz)		R	R / XC	R	zone 5 (en cas d'EPIRB à bord)	
	SART (radar) ou AIS SART			R	R		
	3 feux rouges à main et 2 parachutes		X	X	X		escaut maritime inférieur pas de parachutes
	fumigène		R / XC	R / XC	R / XC		
Équipements de sauvetage:							
	gilet de sauvetage par personne embarquée (adapté à la personne)	X	X	X	X		
	gilet de sauvetage avec éclairage par personne embarquée			R	R		
	lampe de poche étanche destinée à donner des signaux d'alarme ou des alertes de détresse		X	X	X		
	radeau de sauvetage			R / XC	X		
Équipements médicaux:							
	trousse de secours	X	X	X	X		adapté à la zone de navigation
Équipements de navigation:							
(1)	compas magnétique		X	X	X		
	GPS/GNSS		R / XC	X	X		
	cartes de navigation (mises à jour)	X	X	X	X		les cartes sur support électronique sont autorisées, mais en cas de panne du système électronique dans zone 5-6-7, un système de back-up doit fonctionner pour assurer une navigation sûre
	indicateurs des heures de marée et des courants	X	X	X	X		uniquement si nécessaire
	sondeur	R	X	X	X		
	loch	R	X	X	X		les bateaux à moteur dépassant 15 nœuds sont dispensés de loch s'ils ont un GPS/GNSS à bord
	jumelles et compas de relèvement		R / XC	R / XC	R / XC		
	dispositif pour capter des bulletins météo			R / XC	X		
	radar			R	R		
	AIS	R	R	R / XC	R / XC		
(2)	deuxième source d'énergie indépendante				X		
Lutte contre l'incendie:							
	dispositif anti-feu	X	X	X	X		conforme aux exigences techniques de la directive RCD (les bateaux datant d'avant 1998 doivent satisfaire aux exigences CE concernant les extincteurs portables) et contrôlé selon les instructions du fabricant
	couverture anti-feu	X	X	X	X		en cas de présence d'un appareil (cuisine, chauffage, éclairage) à flamme nue